

Voici les règles dès le 17.02.2022



Un club ne peut pas disposer que le certificat est obligatoire.



Si un propriétaire de salle impose le certificat, le match/tournoi est annulé, à moins que tous les participants ne donnent leur accord pour le déroulement avec certificat obligatoire.



Lors des compétitions, il n'y a pas de changements de côté à la pause et pas de poignée de main (salutation par lever de canne).



Le port volontaire de masques est toujours bienvenu.



Lors des matchs sous forme de tournoi :

Il n'y a jamais plus d'une équipe en même temps dans un vestiaire.

Le temps passé dans les vestiaires est aussi court que possible.



Les dispositions cantonales ou communales plus strictes priment dans tous les cas.

Toutes les autres mesures sont levées avec effet immédiat